

PARTIE B

Chapitre 4: AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Moyen-Orient

Le Moyen-Orient, région instable et en proie à de nombreuses tensions, n'a pas cessé, en 1981, d'offrir des possibilités au Canada sur le plan des relations bilatérales. Le processus de paix de Camp David s'est poursuivi malgré les changements de gouvernement intervenus aux États-Unis, avec l'installation du président Ronald Reagan au début de l'année, et en Égypte, avec l'élection du président Hosni Moubarak (à la suite de l'assassinat du président Sadate) en octobre. Notons que le premier ministre israélien Begin, qui fut l'un des signataires des accords de Camp David, est demeuré au pouvoir après les élections générales du 30 juin.

Le Liban est resté un dangereux point chaud dans le conflit arabo-israélien. En avril, des hostilités se sont déclarées à Zahlé tandis qu'éclatait la crise des missiles, les Syriens ayant installé des missiles dans la vallée de la Bekaa après que deux de leurs hélicoptères eurent été abattus par Israël. En juillet, les raids aériens d'Israël contre des cibles de l'OLP à Beyrouth ont fait de nombreuses victimes civiles et ont entraîné une nouvelle montée des tensions. Le Canada a exprimé sa vive préoccupation devant cette situation et exhorté les parties au conflit à mettre fin aux hostilités et à conclure un cessez-le-feu, les engageant, par ailleurs, à respecter les autorités légalement constituées, à rechercher un règlement négocié et à s'employer à rétablir la stabilité dans la région. Les efforts de l'envoyé spécial des États-Unis, Philip Habib, ont enfin abouti le 24 juillet à la conclusion d'un fragile cessez-le-feu concernant les affrontements militaires entre le Liban et Israël; ce cessez-le-feu était toujours respecté à la fin de l'année. Le bombardement, par Israël, des installations nucléaires iraqiennes près de Bagdad, le 7 juin, a été universellement condamné. Le considérant, pour sa part, extrêmement préjudiciable à la cause de la paix au Moyen-Orient, le Canada a fait des représentations à cet égard au gouvernement israélien. Il a, en outre, condamné fortement cette intervention au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique, où la question a été débattue tant au conseil des gouverneurs, en juin, qu'à la conférence générale, en septembre. Par contre, il n'a pas appuyé les tentatives visant à suspendre l'exercice, par Israël, de ses droits et privilèges de membre de l'agence, considérant qu'une telle action porterait gravement atteinte au principe de l'adhésion universelle auquel il attache une grande importance.

En 1981, les controverses au sujet du différend arabo-israélien se sont intensifiées dans l'ensemble du système des Nations unies. Ainsi, l'Assemblée générale a adopté quelque 35 résolutions portant sur ce différend, dont la plupart critiquaient la conduite d'Israël. La campagne anti-israélienne menée par les Arabes aux Nations unies devait prendre une ampleur particulière à la suite de l'extension, par Israël, de sa législation au territoire occupé des hauteurs du Golan, le 14 décembre. Pour sa